

166139-2026 - Mise en concurrence

France – Services d'architecture, d'ingénierie et de planification – Sanef/SAPN - Accord-cadre groupe multi-attributaires à marchés subséquents de maîtrise d'œuvre sur la réhabilitation d'ouvrages de traversées et de bassins autoroutiers - 2027/2031

OJ S 48/2026 10/03/2026

Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Services

1. Acheteur

1.1. Acheteur

Nom officiel: SANEF

Adresse électronique: consultations.sanefgroupe@sanef.com

Forme juridique de l'acheteur: Entité disposant de droits spéciaux ou exclusifs

Activité du pouvoir adjudicateur: Affaires économiques

1.1. Acheteur

Nom officiel: Société SAPN

Adresse électronique: consultations.sanefgroupe@sanef.com

Forme juridique de l'acheteur: Entité disposant de droits spéciaux ou exclusifs

Activité du pouvoir adjudicateur: Affaires économiques

2. Procédure

2.1. Procédure

Titre: Sanef/SAPN - Accord-cadre groupe multi-attributaires à marchés subséquents de maîtrise d'œuvre sur la réhabilitation d'ouvrages de traversées et de bassins autoroutiers - 2027/2031

Description: Mission de maîtrise d'oeuvre et d'assistance à maîtrise d'ouvrage permettant d'accompagner la maîtrise d'ouvrage à réaliser son programme d'entretien non courant et de réhabilitation sur les ouvrages de traversées hydrauliques et de bassins autoroutiers pour les années 2027 à 2031 (voir annexe AAPC)

Identifiant de la procédure: 284f4d7f-43f0-477f-b4c1-fe937eeab5dd

Identifiant interne: PR2026000983

Type de procédure: Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation

La procédure est accélérée: non

2.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 71240000 Services d'architecture, d'ingénierie et de planification

Nomenclature complémentaire (cpv): 71242000 Préparation du projet et de la conception, estimation des coûts

2.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Hauts-de-Seine (FR105)

Pays: France

Informations complémentaires: La consultation est lancée selon la procédure avec négociation en application des articles R2361-8 et suivants du code de la commande publique. Cette procédure dite « restreinte » se déroule en deux temps. Le DCE sera remis aux seuls candidats sélectionnés après analyse des dossiers de candidature à remettre sur la base du présent AAPC et de son annexe. Le "nombre de candidats admis à présenter une offre" s'entend comme le nombre minimum de candidats admis à présenter une offre. Le nombre de candidats admis à présenter une offre n'est pas limité. Les candidats présentant les capacités administrative, technique et professionnelle requises seront admis à présenter une offre. Conformément à l'article R2142-18 du code de la commande publique, si le nombre de candidats satisfaisant aux critères de sélection est inférieur au nombre minimum indiqué, Sanef pourra poursuivre la procédure avec ces candidats. Procédure avec négociation, conformément à l'article R2161-12 et suivants du code de la commande publique. Le pouvoir adjudicateur se réserve la faculté d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation en application de l'article R2161-17. La sélection des candidatures se fera après examen des documents contenus dans le dossier de candidature. L'absence de l'une ou de plusieurs de ces pièces pourra entraîner le rejet de la candidature au motif de son incomplétude.

2.1.3. Valeur

Valeur estimée hors TVA: 0,00 EUR

Valeur maximale de l'accord-cadre: 2 700 000,00 EUR

2.1.4. Informations générales

Base juridique:

Directive 2014/24/UE

2.1.5. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre: 6

Conditions du marché:

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire: 6

2.1.6. Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion: Avis

Motifs liés à la situation de l'opérateur économique:

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0003

Titre: Lot 1 : Réhabilitation d'ouvrages de traversée hydraulique (OTH) - Région Nord

Description: Mission de maîtrise d'œuvre de conception et de suivi des travaux et d'assistance à maîtrise d'ouvrage permettant la réalisation du programme d'entretien et de renouvellement (PER) des OTH 2027/2031, dont font partie les ouvrages des centres d'Amiens, d'Arras, de Cambrai, de Béthune, de Saint-Omer, de Wailly-Beaucamp, de Beauvais, de Senlis, de Roye et de Saint-Quentin

Identifiant interne: Lot 1-P2026008900

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 71240000 Services d'architecture, d'ingénierie et de planification

Nomenclature complémentaire (cpv): 71242000 Préparation du projet et de la conception, estimation des coûts

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Oise (FRE22)
Pays: France

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Aisne (FRE21)
Pays: France

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Somme (FRE23)
Pays: France

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Nord (FRE11)
Pays: France

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Pas-de-Calais (FRE12)
Pays: France

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Val-d'Oise (FR108)
Pays: France

5.1.3. Durée estimée

Durée: 48 Mois

5.1.5. Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre: 400 000,00 EUR

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): non

Informations complémentaires: Le "nombre de candidats admis à présenter une offre" s'entend comme le nombre minimum de candidats admis à présenter une offre. Le nombre de candidats admis à présenter une offre n'est pas limité. Les candidats présentant les capacités administrative, technique et professionnelle requises seront admis à présenter une offre. Conformément à l'article R2142-18 du code de la commande publique, si le nombre de candidats satisfaisant aux critères de sélection est inférieur au nombre minimum indiqué, Sanef pourra poursuivre la procédure avec ces candidats. Procédure avec négociation, conformément à l'article R2161-12 et suivants du code de la commande publique. Le pouvoir adjudicateur se réserve la faculté d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation en application de l'article R2161-17. La sélection des candidatures se fera après examen des documents contenus dans le dossier de candidature. L'absence de l'une ou de plusieurs de ces pièces pourra entraîner le rejet de la candidature au motif de son incomplétude. La durée de l'accord cadre est de 12 mois fermes renouvelables 3 fois maximum par période de 12 mois, sans que celle-ci puisse excéder 48 mois.

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Avis

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description du critère de sélection: Sous-dossier A - Dossier administratif : - Pièce A1 : lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses co traitants mentionnant les noms, dénomination et adresse de chaque candidat ainsi que les noms, prénoms et qualité des personnes habilitées à représenter chaque entreprise ; - Pièce A2 : une déclaration sur l'honneur dûment datée et signée par le candidat pour justifier : /Qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141-11 du code de la commande publique ; /Qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. L'inexactitude de la déclaration sur l'honneur établie par le candidat retenu et jointe à sa candidature peut entraîner les sanctions suivantes : • Résiliation du marché ; • Exclusion temporaire ou définitive des marchés passés par le Maître d'Ouvrage. Pièce A3 : Les entreprises soumises à l'article L.229-25 du code de l'environnement ont l'obligation, sous peine de rejet de leur candidature, de transmettre leur bilan d'émission de gaz à effet de serre pour l'année qui précède la présente consultation. Les entreprises exclues de cette obligation doivent en attester par tout moyen.

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description du critère de sélection: Sous-dossier B : Dossier économique et financier : • Pièce B1 : Déclaration des chiffres d'affaires globaux et spécifiques portant sur des prestations similaires à celles du marché et réalisé au cours des 3 derniers exercices

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description du critère de sélection: Sous-dossier C : Dossier technique : • Pièce C1 : Références : présentation d'une liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date, le lieu et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat. Ces références devront contenir à minima trois références significatives réceptionnées ou réalisées à un stade de 50% d'avancement au moins, concernant des marchés sur des opérations similaires c'est-à-dire des opérations relatives à la réparation d'ouvrages de traversées hydrauliques sous exploitation (autoroute, rail, fluvial, axe routier fréquenté, etc.) notamment : - des opérations concernant des retubages en canalisations PRV d'un diamètre supérieur à Ø400 ; - des opérations de chemisages de canalisations d'un diamètre supérieur à Ø400 ; - des opérations de comblement et/ou de fonçages d'une nouvelle canalisation d'un diamètre supérieur à Ø400 • Pièce C2 : Effectifs du candidat et importance du personnel d'encadrement pour les 3 dernières années ; • Pièce C3 : Indication des titres d'études et professionnels ainsi que les CV du candidat et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux, du directeur de projet et des ingénieurs études et travaux de même nature que celle du marché ; • Pièce C4 : Déclaration indiquant le matériel, l'équipement technique, les logiciels et les mesures employées par le candidat pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise ; • Pièce C5 : Certificats de qualifications professionnelles OPQIBI : 1811 ; 1812 ; 1303 ; 1304 ; 0704 ; 0803 ; 1816. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de sa compétence à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat. Les renseignements demandés peuvent être fournis dans les documents DC 1 et DC 2, téléchargeable sur le site : Les formulaires de déclaration du candidat | economie.gouv.fr. Nota : le cas échéant pour justifier des capacités professionnelles, techniques et financières d'un ou plusieurs sous-traitants, le candidat devra fournir les

documents mentionnés ci-dessus pour chaque sous-traitant ainsi qu'un engagement écrit du ou des sous-traitants. Si le Maître d'ouvrage constate que des pièces ou des informations dont la production est réclamée pour la candidature sont absentes ou incomplètes, il peut demander à tous les candidats concernés de compléter leur dossier de candidature.

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes:

Nombre minimal de candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure: 3

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains candidats peuvent être éliminés

L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations

5.1.11. Documents de marché

L'accès à certains documents de marché est restreint

Justification de la restriction de l'accès à certains documents de marché: Questions relatives aux droits de propriété intellectuelle

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles: français

Des informations sur les documents restreints sont disponibles à l'adresse suivante:

<https://www.achatpublic.com/sdm/ach/pub/affichePub.do?selectedMenu=a-pub>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://www.achatpublic.com/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Variantes: Non autorisée

Date limite de réception des demandes de participation/candidatures: 10/04/2026 13:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Non autorisée

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Accord-cadre, avec remise en concurrence

Nombre maximal de candidats: 99

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal judiciaire de Nanterre

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Introduction de recours :

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : L'opérateur économique dispose de la faculté de former les recours devant le tribunal judiciaire de Nanterre dans les délais d'introduction précisés à l'article L122-20 du Code de la voirie routière

5.1. Lot: LOT-0008

Titre: Lot 2 : Réhabilitation d'ouvrages de traversée hydraulique (OTH) - Région Est

Description: Mission de maîtrise d'œuvre de conception et de suivi des travaux et d'assistance à maîtrise d'ouvrage permettant la réalisation du programme d'entretien et de renouvellement (PER) des OTH 2027/2031, dont font partie les ouvrages des centres de Coutevroult, de Reims, de Sommesous, de Sainte-Menehould, de Jarny, de Saint-Avold et des Vosges du Nord

Identifiant interne: Lot 2-P2026008903

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 71240000 Services d'architecture, d'ingénierie et de planification

Nomenclature complémentaire (cpv): 71242000 Préparation du projet et de la conception, estimation des coûts

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Seine-et-Marne (FR102)

Pays: France

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Essonne (FR104)

Pays: France

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Marne (FRF23)

Pays: France

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Aube (FRF22)

Pays: France

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Aisne (FRE21)

Pays: France

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Meuse (FRF32)

Pays: France

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Meurthe-et-Moselle (FRF31)

Pays: France

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Moselle (FRF33)

Pays: France

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Bas-Rhin (FRF11)

Pays: France

5.1.3. Durée estimée

Durée: 48 Mois

5.1.5. Valeur

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): non

Informations complémentaires: Le "nombre de candidats admis à présenter une offre"

s'entend comme le nombre minimum de candidats admis à présenter une offre. Le nombre de candidats admis à présenter une offre n'est pas limité. Les candidats présentant les capacités administrative, technique et professionnelle requises seront admis à présenter une offre.

Conformément à l'article R2142-18 du code de la commande publique, si le nombre de candidats satisfaisant aux critères de sélection est inférieur au nombre minimum indiqué, Sanef pourra poursuivre la procédure avec ces candidats. Procédure avec négociation, conformément à l'article R2161-12 et suivants du code de la commande publique. Le pouvoir adjudicateur se réserve la faculté d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation en application de l'article R2161-17. La sélection des candidatures se fera après examen des documents contenus dans le dossier de candidature. L'absence de l'une ou de plusieurs de ces pièces pourra entraîner le rejet de la candidature au motif de son incomplétude. La durée de l'accord cadre est de 12 mois fermes renouvelables 3 fois maximum par période de 12 mois, sans que celle ci puisse excéder 48 mois.

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Avis

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description du critère de sélection: Sous-dossier A - Dossier administratif : - Pièce A1 : lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses co traitants mentionnant les noms, dénomination et adresse de chaque candidat ainsi que les noms, prénoms et qualité des personnes habilitées à représenter chaque entreprise ; - Pièce A2 : une déclaration sur l'honneur dûment datée et signée par le candidat pour justifier : /Qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141-11 du code de la commande publique ; /Qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. L'inexactitude de la déclaration sur l'honneur établie par le candidat retenu et jointe à sa candidature peut entraîner les sanctions suivantes : • Résiliation du marché ; • Exclusion temporaire ou définitive des marchés passés par le Maître d'Ouvrage. Pièce A3 : Les entreprises soumises à l'article L.229-25 du code de l'environnement ont l'obligation, sous peine de rejet de leur candidature, de transmettre leur bilan d'émission de gaz à effet de serre pour l'année qui précède la présente consultation. Les entreprises exclues de cette obligation doivent en attester par tout moyen.

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description du critère de sélection: Sous-dossier B : Dossier économique et financier : • Pièce B1 : Déclaration des chiffres d'affaires globaux et spécifiques portant sur des prestations similaires à celles du marché et réalisé au cours des 3 derniers exercices

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description du critère de sélection: Sous-dossier C : Dossier technique : • Pièce C1 :

Références : présentation d'une liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date, le lieu et le destinataire public ou privé. Les

livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat. Ces références devront contenir à minima trois références significatives réceptionnées ou réalisées à un stade de 50% d'avancement au moins, concernant des marchés sur des opérations similaires c'est-à-dire des opérations relatives à la réparation d'ouvrages de traversées hydrauliques sous exploitation (autoroute, rail, fluvial, axe routier fréquenté, etc.) notamment : - des opérations concernant des retubages en canalisations PRV d'un diamètre supérieur à Ø400 ; - des opérations de chemisages de canalisations d'un diamètre supérieur à Ø400 ; - des opérations de comblement et/ou de fonçages d'une nouvelle canalisation d'un diamètre supérieur à Ø400 • Pièce C2 : Effectifs du candidat et importance du personnel d'encadrement pour les 3 dernières années ; • Pièce C3 : Indication des titres d'études et professionnels ainsi que les CV du candidat et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux, du directeur de projet et des ingénieurs études et travaux de même nature que celle du marché ; • Pièce C4 : Déclaration indiquant le matériel, l'équipement technique, les logiciels et les mesures employées par le candidat pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise ; • Pièce C5 : Certificats de qualifications professionnelles OPQIBI : 1811 ; 1812 ; 1303 ; 1304 ; 0704 ; 0803 ; 1816. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de sa compétence à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat. Les renseignements demandés peuvent être fournis dans les documents DC 1 et DC 2, téléchargeable sur le site : Les formulaires de déclaration du candidat | economie.gouv.fr. Nota : le cas échéant pour justifier des capacités professionnelles, techniques et financières d'un ou plusieurs sous-traitants, le candidat devra fournir les documents mentionnés ci-dessus pour chaque sous-traitant ainsi qu'un engagement écrit du ou des sous-traitants. Si le Maître d'ouvrage constate que des pièces ou des informations dont la production est réclamée pour la candidature sont absentes ou incomplètes, il peut demander à tous les candidats concernés de compléter leur dossier de candidature.

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes:

Nombre minimal de candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure: 3

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains candidats peuvent être éliminés

L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations

5.1.11. Documents de marché

L'accès à certains documents de marché est restreint

Justification de la restriction de l'accès à certains documents de marché: Questions relatives aux droits de propriété intellectuelle

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles: français

Des informations sur les documents restreints sont disponibles à l'adresse suivante:

<https://www.achatpublic.com/sdm/ach/pub/affichePub.do?selectedMenu=a-pub>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://www.achatpublic.com/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Variantes: Non autorisée

Date limite de réception des demandes de participation/candidatures: 10/04/2026 13:00:00
(UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Non autorisée

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Accord-cadre, avec remise en concurrence

Nombre maximal de candidats: 99

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal judiciaire de Nanterre

Description des délais d'introduction des procédures de recours : Introduction de recours :

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : L'opérateur économique dispose de la faculté de former les recours devant le tribunal judiciaire de Nanterre dans les délais d'introduction précisés à l'article L122-20 du Code de la voirie routière

5.1. Lot: LOT-0009

Titre: Lot 3 : Réhabilitation d'ouvrages de traversée hydraulique (OTH) - Région Ouest

Description: Mission de maîtrise d'œuvre de conception et de suivi des travaux et d'assistance à maîtrise d'ouvrage permettant la réalisation du programme d'entretien et de renouvellement (PER) des OTH 2027/2031, dont font partie les ouvrages des centres de Morainvilliers, de Gaillon, de Bourg-Achard, de Pont-l'Évêque, de St-Romain et d'Yvetot

Identifiant interne: Lot 3-P2026008904

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 71240000 Services d'architecture, d'ingénierie et de planification

Nomenclature complémentaire (cpv): 71242000 Préparation du projet et de la conception, estimation des coûts

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Yvelines (FR103)

Pays: France

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Eure (FRD21)

Pays: France

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Seine-Maritime (FRD22)

Pays: France

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Calvados (FRD11)

Pays: France

5.1.3. Durée estimée

Durée: 48 Mois

5.1.5. Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre: 400 000,00 EUR

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): non

Informations complémentaires: Le "nombre de candidats admis à présenter une offre" s'entend comme le nombre minimum de candidats admis à présenter une offre. Le nombre de candidats admis à présenter une offre n'est pas limité. Les candidats présentant les capacités administrative, technique et professionnelle requises seront admis à présenter une offre.

Conformément à l'article R2142-18 du code de la commande publique, si le nombre de candidats satisfaisant aux critères de sélection est inférieur au nombre minimum indiqué, Sanef pourra poursuivre la procédure avec ces candidats. Procédure avec négociation, conformément à l'article R2161-12 et suivants du code de la commande publique. Le pouvoir adjudicateur se réserve la faculté d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation en application de l'article R2161-17. La sélection des candidatures se fera après examen des documents contenus dans le dossier de candidature. L'absence de l'une ou de plusieurs de ces pièces pourra entraîner le rejet de la candidature au motif de son incomplétude. La durée de l'accord cadre est de 12 mois fermes renouvelables 3 fois maximum par période de 12 mois, sans que celle ci puisse excéder 48 mois.

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Avis

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description du critère de sélection: Sous-dossier A - Dossier administratif : - Pièce A1 : lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses co traitants mentionnant les noms, dénomination et adresse de chaque candidat ainsi que les noms, prénoms et qualité des personnes habilitées à représenter chaque entreprise ; - Pièce A2 : une déclaration sur l'honneur dûment datée et signée par le candidat pour justifier : /Qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141-11 du code de la commande publique ; /Qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. L'inexactitude de la déclaration sur l'honneur établie par le candidat retenu et jointe à sa candidature peut entraîner les sanctions suivantes : • Résiliation du marché ; • Exclusion temporaire ou définitive des marchés passés par le Maître d'Ouvrage. Pièce A3 : Les entreprises soumises à l'article L.229-25 du code de l'environnement ont l'obligation, sous peine de rejet de leur candidature, de transmettre leur bilan d'émission de gaz à effet de serre pour l'année qui précède la présente consultation. Les entreprises exclues de cette obligation doivent en attester par tout moyen.

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description du critère de sélection: Sous-dossier B : Dossier économique et financier : • Pièce B1 : Déclaration des chiffres d'affaires globaux et spécifiques portant sur des prestations similaires à celles du marché et réalisé au cours des 3 derniers exercices

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description du critère de sélection: Sous-dossier C : Dossier technique : • Pièce C1 : Références : présentation d'une liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date, le lieu et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat. Ces références devront contenir à minima trois références significatives réceptionnées ou réalisées à un stade de 50% d'avancement au moins, concernant des marchés sur des opérations similaires c'est-à-dire des opérations relatives à la réparation d'ouvrages de traversées hydrauliques sous exploitation (autoroute, rail, fluvial, axe routier fréquenté, etc.) notamment : - des opérations concernant des retubages en canalisations PRV d'un diamètre supérieur à Ø400 ; - des opérations de chemisages de canalisations d'un diamètre supérieur à Ø400 ; - des opérations de comblement et/ou de fonçages d'une nouvelle canalisation d'un diamètre supérieur à Ø400 • Pièce C2 : Effectifs du candidat et importance du personnel d'encadrement pour les 3 dernières années ; • Pièce C3 : Indication des titres d'études et professionnels ainsi que les CV du candidat et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux, du directeur de projet et des ingénieurs études et travaux de même nature que celle du marché ; • Pièce C4 : Déclaration indiquant le matériel, l'équipement technique, les logiciels et les mesures employées par le candidat pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise ; • Pièce C5 : Certificats de qualifications professionnelles OPQIBI : 1811 ; 1812 ; 1303 ; 1304 ; 0704 ; 0803 ; 1816. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de sa compétence à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat. Les renseignements demandés peuvent être fournis dans les documents DC 1 et DC 2, téléchargeable sur le site : Les formulaires de déclaration du candidat | economie.gouv.fr. Nota : le cas échéant pour justifier des capacités professionnelles, techniques et financières d'un ou plusieurs sous-traitants, le candidat devra fournir les documents mentionnés ci-dessus pour chaque sous-traitant ainsi qu'un engagement écrit du ou des sous-traitants. Si le Maître d'ouvrage constate que des pièces ou des informations dont la production est réclamée pour la candidature sont absentes ou incomplètes, il peut demander à tous les candidats concernés de compléter leur dossier de candidature.

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes:

Nombre minimal de candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure: 3

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains candidats peuvent être éliminés

L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations

5.1.11. Documents de marché

L'accès à certains documents de marché est restreint

Justification de la restriction de l'accès à certains documents de marché: Questions relatives aux droits de propriété intellectuelle

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles: français

Des informations sur les documents restreints sont disponibles à l'adresse suivante:

<https://www.achatpublic.com/sdm/ach/pub/affichePub.do?selectedMenu=a-pub>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requête

Adresse de soumission: <https://www.achatpublic.com/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Variantes: Non autorisée

Date limite de réception des demandes de participation/candidatures: 10/04/2026 13:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Non autorisée

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Accord-cadre, avec remise en concurrence

Nombre maximal de candidats: 99

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal judiciaire de Nanterre

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Introduction de recours :

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : L'opérateur économique dispose de la faculté de former les recours devant le tribunal judiciaire de Nanterre dans les délais d'introduction précisés à l'article L122-20 du Code de la voirie routière

5.1. Lot: LOT-0010

Titre: Lot 4 : Réhabilitation de bassins antipollution - Région Nord

Description: Mission de maîtrise d'œuvre de conception et de suivi des travaux et d'assistance à maîtrise d'ouvrage permettant la réalisation du programme d'entretien et de renouvellement (PER) de bassins 2027/2031, dont font partie les bassins des centres d'Amiens, d'Arras, de Cambrai, de Béthune, de Saint-Omer, de Wailly-Beaucamp, de Beauvais, de Senlis, de Roye et de Saint-Quentin

Identifiant interne: Lot 4-P2026008905

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 71240000 Services d'architecture, d'ingénierie et de planification

Nomenclature complémentaire (cpv): 71242000 Préparation du projet et de la conception, estimation des coûts

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Oise (FRE22)

Pays: France

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Aisne (FRE21)

Pays: France

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Somme (FRE23)

Pays: France

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Nord (FRE11)

Pays: France

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Pas-de-Calais (FRE12)

Pays: France

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Val-d'Oise (FR108)

Pays: France

5.1.3. Durée estimée

Durée: 48 Mois

5.1.5. Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre: 500 000,00 EUR

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): non

Informations complémentaires: Le "nombre de candidats admis à présenter une offre" s'entend comme le nombre minimum de candidats admis à présenter une offre. Le nombre de candidats admis à présenter une offre n'est pas limité. Les candidats présentant les capacités administrative, technique et professionnelle requises seront admis à présenter une offre. Conformément à l'article R2142-18 du code de la commande publique, si le nombre de candidats satisfaisant aux critères de sélection est inférieur au nombre minimum indiqué, Sanef pourra poursuivre la procédure avec ces candidats. Procédure avec négociation, conformément à l'article R2161-12 et suivants du code de la commande publique. Le pouvoir adjudicateur se réserve la faculté d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation en application de l'article R2161-17. La sélection des candidatures se fera après examen des documents contenus dans le dossier de candidature. L'absence de l'une ou de plusieurs de ces pièces pourra entraîner le rejet de la candidature au motif de son incomplétude. La durée de l'accord cadre est de 12 mois fermes renouvelables 3 fois maximum par période de 12 mois, sans que celle ci puisse excéder 48 mois.

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Avis

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description du critère de sélection: Sous-dossier A - Dossier administratif : - Pièce A1 : lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses co traitants mentionnant les noms, dénomination et adresse de chaque candidat ainsi que les noms, prénoms et qualité des personnes habilitées à représenter chaque entreprise ; - Pièce A2 : une déclaration sur l'honneur dûment datée et signée par le candidat pour justifier : /Qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141-11 du code de la commande publique ; /Qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. L'inexactitude de la déclaration sur l'honneur établie par le candidat retenu et

jointe à sa candidature peut entraîner les sanctions suivantes : • Résiliation du marché ; • Exclusion temporaire ou définitive des marchés passés par le Maître d'Ouvrage. Pièce A3 : Les entreprises soumises à l'article L.229-25 du code de l'environnement ont l'obligation, sous peine de rejet de leur candidature, de transmettre leur bilan d'émission de gaz à effet de serre pour l'année qui précède la présente consultation. Les entreprises exclues de cette obligation doivent en attester par tout moyen.

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description du critère de sélection: Sous-dossier B : Dossier économique et financier : • Pièce B1 : Déclaration des chiffres d'affaires globaux et spécifiques portant sur des prestations similaires à celles du marché et réalisé au cours des 3 derniers exercices

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description du critère de sélection: Sous-dossier C : Dossier technique : • Pièce C1 :

Références : présentation d'une liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date, le lieu et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat. Ces références devront contenir à minima trois références significatives réceptionnées ou réalisées à un stade de 50% d'avancement au moins, concernant des marchés sur des opérations similaires c'est-à-dire des opérations relatives à la réparation/réhabilitations de bassins sous exploitation (autoroute, rail, fluvial, axe routier fréquenté, etc.) notamment : - des opérations concernant le curage, le changement de complexe d'étanchéité du bassin ; - des opérations de curages de bassins d'infiltrations ou régulations ; - des opérations de réparations de géomembrane, de regards de sorties de bassins ; - tous types de travaux sur des bassins anti-pollution. • Pièce C2 : Effectifs du candidat et importance du personnel d'encadrement pour les 3 dernières années ; • Pièce C3 : Indication des titres d'études et professionnels ainsi que les CV du candidat et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux, du directeur de projet et des ingénieurs études et travaux de même nature que celle du marché ; • Pièce C4 : Déclaration indiquant le matériel, l'équipement technique, les logiciels et les mesures employées par le candidat pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise ; • Pièce C5 : Certificats de qualifications professionnelles OPQIBI : 1811 ; 1812 ; 1303 ; 1304 ; 0704 ; 0803 ; 1816. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de sa compétence à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat. Les renseignements demandés peuvent être fournis dans les documents DC 1 et DC 2, téléchargeable sur le site : Les formulaires de déclaration du candidat | economie.gouv.fr. Nota : le cas échéant pour justifier des capacités professionnelles, techniques et financières d'un ou plusieurs sous-traitants, le candidat devra fournir les documents mentionnés ci-dessus pour chaque sous-traitant ainsi qu'un engagement écrit du ou des sous-traitants. Si le Maître d'ouvrage constate que des pièces ou des informations dont la production est réclamée pour la candidature sont absentes ou incomplètes, il peut demander à tous les candidats concernés de compléter leur dossier de candidature.

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes:

Nombre minimal de candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure: 3

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains candidats peuvent être éliminés

L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations

5.1.11. Documents de marché

L'accès à certains documents de marché est restreint

Justification de la restriction de l'accès à certains documents de marché: Questions relatives aux droits de propriété intellectuelle

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles: français

Des informations sur les documents restreints sont disponibles à l'adresse suivante:

<https://www.achatpublic.com/sdm/ach/pub/affichePub.do?selectedMenu=a-pub>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://www.achatpublic.com/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Variantes: Non autorisée

Date limite de réception des demandes de participation/candidatures: 10/04/2026 13:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Non autorisée

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Accord-cadre, avec remise en concurrence

Nombre maximal de candidats: 99

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal judiciaire de Nanterre

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Introduction de recours :

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : L'opérateur économique dispose de la faculté de former les recours devant le tribunal judiciaire de Nanterre dans les délais d'introduction précisés à l'article L122-20 du Code de la voirie routière

5.1. Lot: LOT-0011

Titre: Lot 5 : Réhabilitation de bassins antipollution - Région Est

Description: Mission de maîtrise d'œuvre de conception et de suivi des travaux et d'assistance à maîtrise d'ouvrage permettant la réalisation du programme d'entretien et de renouvellement (PER) de bassins 2027/2031, dont font partie les bassins des centres de Coutevroult, de Reims, de Sommesous, de Sainte-Menehould, de Jarny, de Saint-Avold et des Vosges du Nord

Identifiant interne: Lot 5-P2026008906

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 71240000 Services d'architecture, d'ingénierie et de planification

Nomenclature complémentaire (cpv): 71242000 Préparation du projet et de la conception, estimation des coûts

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Seine-et-Marne (FR102)
Pays: France

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Essonne (FR104)
Pays: France

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Marne (FRF23)
Pays: France

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Aube (FRF22)
Pays: France

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Aisne (FRE21)
Pays: France

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Meuse (FRF32)
Pays: France

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Meurthe-et-Moselle (FRF31)
Pays: France

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Moselle (FRF33)
Pays: France

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Bas-Rhin (FRF11)
Pays: France

5.1.3. Durée estimée

Durée: 48 Mois

5.1.5. Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre: 500 000,00 EUR

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): non

Informations complémentaires: Le "nombre de candidats admis à présenter une offre" s'entend comme le nombre minimum de candidats admis à présenter une offre. Le nombre de candidats admis à présenter une offre n'est pas limité. Les candidats présentant les capacités administrative, technique et professionnelle requises seront admis à présenter une offre.

Conformément à l'article R2142-18 du code de la commande publique, si le nombre de candidats satisfaisant aux critères de sélection est inférieur au nombre minimum indiqué, Sanef pourra poursuivre la procédure avec ces candidats. Procédure avec négociation, conformément à l'article R2161-12 et suivants du code de la commande publique. Le pouvoir adjudicateur se réserve la faculté d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation en application de l'article R2161-17. La sélection des candidatures se fera après examen des documents contenus dans le dossier de candidature. L'absence de l'une ou de plusieurs de ces pièces pourra entraîner le rejet de la candidature au motif de son incomplétude. La durée de l'accord cadre est de 12 mois fermes renouvelables 3 fois maximum par période de 12 mois, sans que celle-ci puisse excéder 48 mois.

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Avis

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description du critère de sélection: Sous-dossier A - Dossier administratif : - Pièce A1 : lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses co traitants mentionnant les noms, dénomination et adresse de chaque candidat ainsi que les noms, prénoms et qualité des personnes habilitées à représenter chaque entreprise ; - Pièce A2 : une déclaration sur l'honneur dûment datée et signée par le candidat pour justifier : /Qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141-11 du code de la commande publique ; /Qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. L'inexactitude de la déclaration sur l'honneur établie par le candidat retenu et jointe à sa candidature peut entraîner les sanctions suivantes : • Résiliation du marché ; • Exclusion temporaire ou définitive des marchés passés par le Maître d'Ouvrage. Pièce A3 : Les entreprises soumises à l'article L.229-25 du code de l'environnement ont l'obligation, sous peine de rejet de leur candidature, de transmettre leur bilan d'émission de gaz à effet de serre pour l'année qui précède la présente consultation. Les entreprises exclues de cette obligation doivent en attester par tout moyen.

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description du critère de sélection: Sous-dossier B : Dossier économique et financier : • Pièce B1 : Déclaration des chiffres d'affaires globaux et spécifiques portant sur des prestations similaires à celles du marché et réalisés au cours des 3 derniers exercices

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description du critère de sélection: Sous-dossier C : Dossier technique : • Pièce C1 : Références : présentation d'une liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date, le lieu et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat. Ces références devront contenir à minima trois références significatives réceptionnées ou réalisées à un stade de 50% d'avancement au moins, concernant des marchés sur des opérations similaires c'est-à-dire des opérations relatives à la réparation/réhabilitations de bassins sous exploitation (autoroute, rail, fluvial, axe routier fréquenté, etc.) notamment : - des opérations concernant le curage, le changement de complexe d'étanchéité du bassin ; - des opérations de curages de bassins d'infiltrations ou régulations ; - des opérations de réparations de géomembrane, de regards de sorties de bassins ; - tous types de travaux sur des bassins anti-pollution. • Pièce C2 : Effectifs du candidat et importance du personnel d'encadrement pour les 3 dernières années ; • Pièce C3 : Indication des titres d'études et professionnels ainsi que les CV du candidat et/ou des cadres

de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux, du directeur de projet et des ingénieurs études et travaux de même nature que celle du marché ; • Pièce C4 : Déclaration indiquant le matériel, l'équipement technique, les logiciels et les mesures employées par le candidat pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise ; • Pièce C5 : Certificats de qualifications professionnelles OPQIBI : 1811 ; 1812 ; 1303 ; 1304 ; 0704 ; 0803 ; 1816. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de sa compétence à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat. Les renseignements demandés peuvent être fournis dans les documents DC 1 et DC 2, téléchargeable sur le site : Les formulaires de déclaration du candidat | economie.gouv.fr. Nota : le cas échéant pour justifier des capacités professionnelles, techniques et financières d'un ou plusieurs sous-traitants, le candidat devra fournir les documents mentionnés ci-dessus pour chaque sous-traitant ainsi qu'un engagement écrit du ou des sous-traitants. Si le Maître d'ouvrage constate que des pièces ou des informations dont la production est réclamée pour la candidature sont absentes ou incomplètes, il peut demander à tous les candidats concernés de compléter leur dossier de candidature.

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes:

Nombre minimal de candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure: 3

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains candidats peuvent être éliminés

L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations

5.1.11. Documents de marché

L'accès à certains documents de marché est restreint

Justification de la restriction de l'accès à certains documents de marché: Questions relatives aux droits de propriété intellectuelle

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles: français

Des informations sur les documents restreints sont disponibles à l'adresse suivante:

<https://www.achatpublic.com/sdm/ach/pub/affichePub.do?selectedMenu=a-pub>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://www.achatpublic.com/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Variantes: Non autorisée

Date limite de réception des demandes de participation/candidatures: 10/04/2026 13:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Non autorisée

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Accord-cadre, avec remise en concurrence

Nombre maximal de candidats: 99

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal judiciaire de Nanterre

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Introduction de recours :

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : L'opérateur économique dispose de la faculté de former les recours devant le tribunal judiciaire de Nanterre dans les délais d'introduction précisés à l'article L122-20 du Code de la voirie routière

5.1. Lot: LOT-0012

Titre: Lot 6 : Réhabilitation de bassins antipollution - Région Ouest

Description: Mission de maîtrise d'œuvre de conception et de suivi des travaux et d'assistance à maîtrise d'ouvrage permettant la réalisation du programme d'entretien et de renouvellement (PER) de bassins 2027/2031, dont font partie les bassins des centres de Morainvilliers, de Gaillon, de Bourg-Achard, de Pont-l'Évêque, de St-Romain et d'Yvetot

Identifiant interne: Lot 6-P2026008907

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 71240000 Services d'architecture, d'ingénierie et de planification

Nomenclature complémentaire (cpv): 71242000 Préparation du projet et de la conception, estimation des coûts

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Yvelines (FR103)

Pays: France

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Eure (FRD21)

Pays: France

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Seine-Maritime (FRD22)

Pays: France

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Calvados (FRD11)

Pays: France

5.1.3. Durée estimée

Durée: 48 Mois

5.1.5. Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre: 500 000,00 EUR

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): non

Informations complémentaires: Le "nombre de candidats admis à présenter une offre"

s'entend comme le nombre minimum de candidats admis à présenter une offre. Le nombre de

candidats admis à présenter une offre n'est pas limité. Les candidats présentant les capacités administrative, technique et professionnelle requises seront admis à présenter une offre. Conformément à l'article R2142-18 du code de la commande publique, si le nombre de candidats satisfaisant aux critères de sélection est inférieur au nombre minimum indiqué, Sanef pourra poursuivre la procédure avec ces candidats. Procédure avec négociation, conformément à l'article R2161-12 et suivants du code de la commande publique. Le pouvoir adjudicateur se réserve la faculté d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation en application de l'article R2161-17. La sélection des candidatures se fera après examen des documents contenus dans le dossier de candidature. L'absence de l'une ou de plusieurs de ces pièces pourra entraîner le rejet de la candidature au motif de son incomplétude. La durée de l'accord cadre est de 12 mois fermes renouvelables 3 fois maximum par période de 12 mois, sans que celle ci puisse excéder 48 mois.

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Avis

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description du critère de sélection: Sous-dossier A - Dossier administratif : - Pièce A1 : lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses co traitants mentionnant les noms, dénomination et adresse de chaque candidat ainsi que les noms, prénoms et qualité des personnes habilitées à représenter chaque entreprise ; - Pièce A2 : une déclaration sur l'honneur dûment datée et signée par le candidat pour justifier : /Qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141-11 du code de la commande publique ; /Qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. L'inexactitude de la déclaration sur l'honneur établie par le candidat retenu et jointe à sa candidature peut entraîner les sanctions suivantes : • Résiliation du marché ; • Exclusion temporaire ou définitive des marchés passés par le Maître d'Ouvrage. Pièce A3 : Les entreprises soumises à l'article L.229-25 du code de l'environnement ont l'obligation, sous peine de rejet de leur candidature, de transmettre leur bilan d'émission de gaz à effet de serre pour l'année qui précède la présente consultation. Les entreprises exclues de cette obligation doivent en attester par tout moyen.

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description du critère de sélection: Sous-dossier B : Dossier économique et financier : • Pièce B1 : Déclaration des chiffres d'affaires globaux et spécifiques portant sur des prestations similaires à celles du marché et réalisé au cours des 3 derniers exercices

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description du critère de sélection: • Pièce C1 : Références : présentation d'une liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date, le lieu et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat. Ces références devront contenir à minima trois références significatives réceptionnées ou réalisées à un stade de 50% d'avancement au moins, concernant des marchés sur des opérations similaires c'est-à-dire des opérations relatives à la réparation/réhabilitations de bassins sous exploitation (autoroute, rail, fluvial, axe routier fréquenté, etc.) notamment : - des opérations concernant le curage, le changement de complexe d'étanchéité du bassin ; - des opérations de curages de bassins d'infiltrations ou régulations ; - des opérations de réparations de géomembrane, de regards de sorties de bassins ; - tous types de travaux sur des bassins anti-pollution. • Pièce C2 : Effectifs du candidat et importance du personnel d'

encadrement pour les 3 dernières années ; • Pièce C3 : Indication des titres d'études et professionnels ainsi que les CV du candidat et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux, du directeur de projet et des ingénieurs études et travaux de même nature que celle du marché ; • Pièce C4 : Déclaration indiquant le matériel, l'équipement technique, les logiciels et les mesures employées par le candidat pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise ; • Pièce C5 : Certificats de qualifications professionnelles OPQIBI : 1811 ; 1812 ; 1303 ; 1304 ; 0704 ; 0803 ; 1816. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de sa compétence à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat. Les renseignements demandés peuvent être fournis dans les documents DC 1 et DC 2, téléchargeable sur le site : Les formulaires de déclaration du candidat | economie.gouv.fr. Nota : le cas échéant pour justifier des capacités professionnelles, techniques et financières d'un ou plusieurs sous-traitants, le candidat devra fournir les documents mentionnés ci-dessus pour chaque sous-traitant ainsi qu'un engagement écrit du ou des sous-traitants. Si le Maître d'ouvrage constate que des pièces ou des informations dont la production est réclamée pour la candidature sont absentes ou incomplètes, il peut demander à tous les candidats concernés de compléter leur dossier de candidature.

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes:

Nombre minimal de candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure: 3

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains candidats peuvent être éliminés

L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations

5.1.11. Documents de marché

L'accès à certains documents de marché est restreint

Justification de la restriction de l'accès à certains documents de marché: Questions relatives aux droits de propriété intellectuelle

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles: français

Des informations sur les documents restreints sont disponibles à l'adresse suivante:

<https://www.achatpublic.com/sdm/ach/pub/affichePub.do?selectedMenu=a-pub>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://www.achatpublic.com/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Variantes: Non autorisée

Date limite de réception des demandes de participation/candidatures: 10/04/2026 13:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Non autorisée

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Accord-cadre, avec remise en concurrence

Nombre maximal de candidats: 99

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal judiciaire de Nanterre

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Introduction de recours :

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : L'opérateur économique dispose de la faculté de former les recours devant le tribunal judiciaire de Nanterre dans les délais d'introduction précisés à l'article L122-20 du Code de la voirie routière

8. Organisations

8.1. ORG-0002

Nom officiel: Tribunal judiciaire de Nanterre

Numéro d'enregistrement: 177 801 115 00151

Adresse postale: 171 - 191 Avenue Joliot Curie

Ville: NANTERRE

Code postal: 92020

Subdivision pays (NUTS): Hauts-de-Seine (FR105)

Pays: France

Adresse électronique: tj-nanterre@justice.fr

Téléphone: 0140971010

Rôles de cette organisation:

Organisation chargée des procédures de recours

8.1. ORG-0001

Nom officiel: SANEF

Numéro d'enregistrement: 63205001900447

Adresse postale: 30 bd Gallieni Le Crossing

Ville: Issy les moulineaux

Code postal: 92130

Subdivision pays (NUTS): Hauts-de-Seine (FR105)

Pays: France

Adresse électronique: consultations.sanefgroupe@sanef.com

Téléphone: 0344637104

Adresse URL pour l'échange d'informations: https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2026_sEt53CBdtB

Profil de l'acheteur: <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp>

Rôles de cette organisation:

Acheteur

8.1. ORG-0003

Nom officiel: Société SAPN

Numéro d'enregistrement: 63205402900319

Adresse postale: 30 Boulevard Galliéni

Ville: Issy les Moulineaux

Code postal: 92130

Subdivision pays (NUTS): Hauts-de-Seine (FR105)

Pays: France

Adresse électronique: consultations.sanefgroupe@sanef.com

Téléphone: 0141905900

Rôles de cette organisation:

Acheteur

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis: 18dfe15e-b597-47e6-bdc4-36bc22944de2 - 01

Type de formulaire: Mise en concurrence

Type d'avis: Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Sous-type d'avis: 16

Date d'envoi de l'avis: 09/03/2026 08:54:12 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français

Numéro de publication de l'avis: 166139-2026

Numéro de publication au JO S: 48/2026

Date de publication: 10/03/2026